



RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Engagés à faire la différence!

L'HARRICANA ENGAGÉE À FAIRE LA DIFFÉRENCE

Pour la première année d'implantation du plan d'engagement vers la réussite, l'Harricana s'est engagée à faire la différence pour chaque élève en leur offrant un milieu d'apprentissage et de vie ouvert sur la découverte et le développement des passions. Avec l'arrivée de ce nouveau plan, le rapport annuel s'articule maintenant à partir de trois grands axes prioritaires, soit l'atteinte du plein potentiel de toutes et tous; un milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite, et finalement, des acteurs et des partenaires mobilisés pour la réussite. Les pages de ce rapport présentent ses orientations, leurs objectifs et les résultats obtenus en 2018-2019.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Pour l'an un de ce plan, les résultats obtenus des indicateurs sont satisfaisants avec six des neuf indicateurs en amélioration, deux en difficulté et un au *statu quo*.

Plus spécifiquement, le taux de diplomation poursuit sa montée vers les 80 % en passant de son taux initial de 72 % pour atteindre 74 % en 2019. Pour sa part, la proportion des élèves entrant en retard au secondaire a diminué de 3,7 %, se situant à 10,5 %, soit 0,5 % de moins que l'objectif de 11 % prévu pour 2022.

De plus, 100 % des écoles primaires utilisent la trousse de dépistage pour assurer un suivi des acquis des compétences en littératie et numératie à la fin du 1^{er} cycle du primaire. Cet objectif préalable ayant été atteint, la prochaine étape consiste à collecter les données pour s'assurer que d'ici 2030, les compétences en littératie et numératie soient acquises pour 90 % des élèves à la fin du 1^{er} cycle du primaire. Soulignons également que le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture langue d'enseignement de la 4^e année du primaire se situe à 83 %, à deux pour cent de sa cible fixée à 85 %.

Poursuivons avec l'écart entre le taux de diplomation des garçons par rapport aux filles. Ce dernier a diminué de 5 % du taux initial pour atteindre 11 % d'écart, se rapprochant de la cible établie à 8 %. Les deux ombres au tableau sont les écarts de diplomation et de qualification entre les élèves réguliers et ceux handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage ainsi que celle entre les milieux défavorisés qui ont augmenté pour cette première année d'observation de ces indicateurs.

Finalement, un peu plus de 89 % des établissements ont développé une culture collaborative pour favoriser le développement, l'apprentissage et la réussite des élèves. Soulignons que l'indicateur relatif à l'état des bâtiments du parc immobilier n'est pas disponible.

PROACTIVE AVEC L'ADOPTION ET L'ACTUALISATION DE POLITIQUES

Dans le courant de la dernière année scolaire, le conseil des commissaires a également adopté trois nouvelles politiques, en a actualisé deux autres, et a ajouté une nouvelle procédure.

Premièrement, la Commission scolaire s'est dotée d'une Politique relative aux drogues, aux médicaments et à l'alcool. Celle-ci vise à prévenir et éliminer les risques et conséquences découlant d'une consommation de ces substances. Elle assure également la qualité des services éducatifs, complémentaires et particuliers. Deuxièmement, la Politique des dons et commandites établit un cadre de référence à l'égard des demandes de support financier, matériel et des services acheminés à la commission scolaire. Troisièmement, la Politique de la sécurité de l'information affirme l'engagement de la Commission scolaire à s'acquitter pleinement de ses obligations à l'égard de la sécurité de l'information, quels que soient son support ou ses moyens de communication.

De plus, la Politique des frais chargés aux parents a été actualisée à la lumière des modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique ainsi qu'au Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées. La Politique du transport a aussi été modifiée pour préciser que lors des trois premières journées (totalisant six demi-journées) de suspension du service de transport scolaire, il n'y a pas d'école pour les élèves. Pour ces trois premières journées, les services de garde demeurent ouverts et sont considérés comme des journées pédagogiques.

Finalement, l'Harricana possède désormais une Procédure de divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics. Cette dernière facilite la divulgation, dans l'intérêt public, d'actes répréhensibles commis ou sur le point de l'être à l'égard des organismes publics, et établit un régime général de protection contre les représailles.

Annie Quenneville et Yannick Roy



L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUTES ET TOUS

ORIENTATION 1 : TRANSFORMER LES MILIEUX D'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES EN FONCTION DES COMPÉTENCES ASSOCIÉES AU 21^E SIÈCLE

Tableau 1 - Accroître le taux de diplomation et de qualification des élèves

| | | |
|--|-------------------|---------------|
| Objectif 1.1 : d'ici 2030, porter à 90 % la portion des élèves de moins de vingt ans qui obtiennent un premier diplôme ou une qualification, et à 85 % la portion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP) | Taux cohorte 2011 | 73,9 % |
| | Taux initial | 72 % |
| | Cible 2022 | 80 % |



Graphique 1 - Taux de diplomation et de qualification des élèves des quatre dernières années

Note : Taux de diplomation et de qualification après sept ans (élèves moins de vingt ans).

Source de l'indicateur de l'objectif 1.1 : Rapport diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, édition 2019, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2019



Légende d'appréciation des résultats

SATISFAISANT

Cible atteinte ou résultat légèrement inférieur à la cible

SOUS SURVEILLANCE

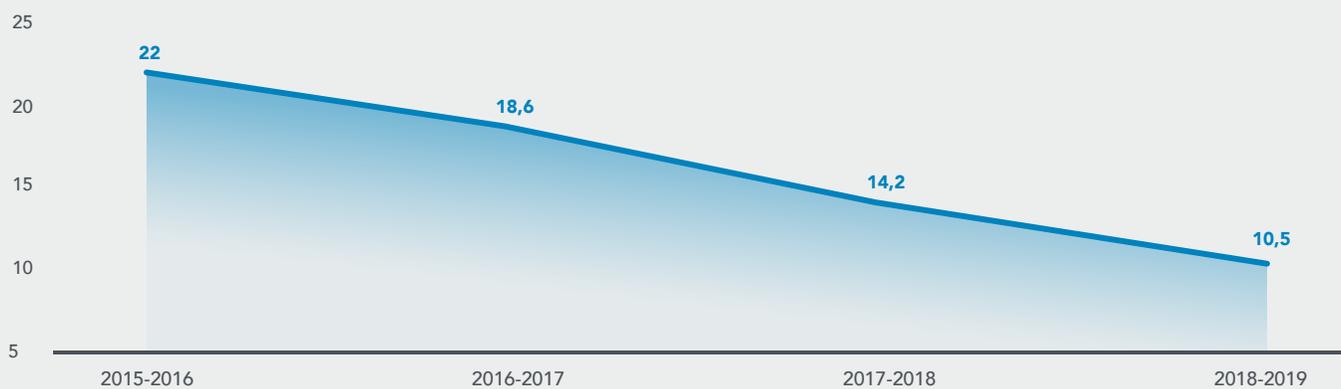
Résultat inférieur à la cible

CRITIQUE

Résultat nettement inférieur à la cible

Tableau 2 - Diminution de la proportion des élèves entrant en retard au secondaire

| | | |
|---|----------------|---------------|
| Objectif 1.2 : d'ici 2030, ramener à 10 % la portion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public | Taux 2017-2018 | 10,5 % |
| | Taux initial | 14,2 % |
| | Cible 2022 | 11 % |



Graphique 2 - Taux de la proportion des élèves entrant en retard au secondaire des quatre dernières années

Source indicateur de l'objectif 1.2 : Charlemagne sous l'onglet Productions ministérielles / Indicateurs et statistiques, novembre 2019

ORIENTATION 2 : INTERVENIR RAPIDEMENT AUPRÈS DES ÉLÈVES À RISQUE DE FAÇON CONTINUE ET CONCERTÉE

Tableau 3 - Assurer le suivi du nombre d'élèves ayant acquis les compétences de base à la fin du 1^{er} cycle du primaire

Objectif 2.1 : d'ici 2030, porter à 90 % le nombre des élèves qui ont acquis les compétences en littératie et numératie à la fin du 1^{er} cycle du primaire

| | | |
|--|----------------|--------------|
| Objectif préalable : d'ici 2022, que la trousse de dépistage soit utilisée dans toutes les classes de 2 ^e année des écoles primaires de la CS Harricana | Taux 2018-2019 | 100 % |
| | Taux initial | 30 % |
| | Cible 2022 | 100 % |

Source indicateur de l'objectif 2.1: données CSH

Tableau 4 - Augmentation du taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année du primaire

| | | |
|--|----------------|-------------|
| Objectif 2.2 : d'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année du primaire | Taux 2018-2019 | 83 % |
| | Taux initial | 82 % |
| | Cible 2022 | 85 % |



Graphique 3 - Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année du primaire des trois dernières années

Source de l'indicateur de l'objectif 2.2 : système GPI, octobre 2019

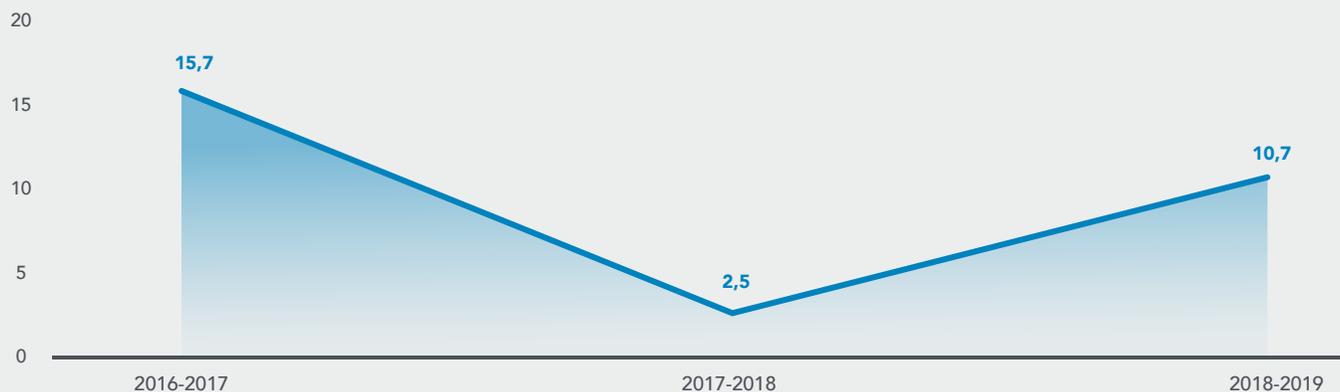


Réduction des écarts de réussite

Objectif 2.3 : d'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves

Tableau 5 - Écart de diplomation des garçons et des filles

| | | |
|---|------------------------|---------------|
| L'écart entre le taux de diplomation des garçons et des filles se situe à 15,7 % à la CS Harricana. La cible de réduction de l'écart s'élève à 8 points de pourcentage | Taux cohorte 2010-2011 | 73,9 % |
| | Filles | 79,7 % |
| | Garçons | 69 % |
| | Écart | 10,7 % |
| | Cible 2022 | 8 % |



Graphique 4 - Évolution sur trois ans des écarts du taux de diplomation des garçons et des filles



Tableau 6 - Écart de diplomation et de qualification des élèves HDAA et des réguliers

| | | |
|---|------------------------|---------------|
| <p>L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA et des élèves réguliers à la CS Harricana est de 31,5 %. La cible de la CS Harricana consiste à réduire cet écart à 15,75 points de pourcentage</p> | Taux cohorte 2010-2011 | 73,9 % |
| | Élèves réguliers | 82,4 % |
| | Élèves HDAA | 45,6 % |
| | Écart | 36,8 % |
| | Cible 2022 | 15,75 % |

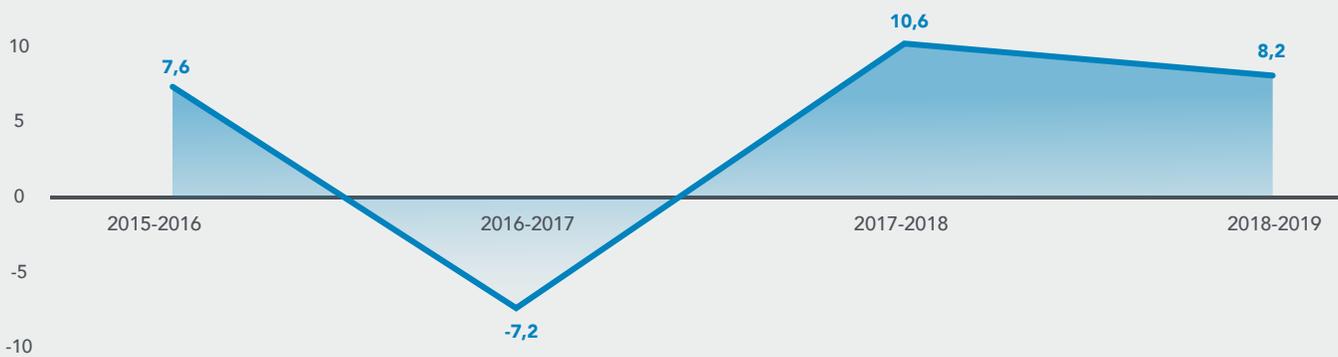


Graphique 5 - Évolution sur trois ans de l'écart du taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA et des réguliers



Tableau 7 - Écart de diplomation et de qualification des élèves des milieux intermédiaires et défavorisés

| | | |
|--|------------------------|--------------|
| <p>L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves selon l'indice de défavorisation de l'école fréquentée à la CS Harricana est de 7,6 %. La cible de la CS Harricana est de réduire l'écart de 1,9 point de pourcentage, pour atteindre 5,7 %</p> | Taux cohorte 2010-2011 | 73,9 % |
| | Milieux défavorisés | 66,7 % |
| | Milieux intermédiaires | 74,9 % |
| | Écart | 8,2 % |
| | Cible 2022 | 5,7 % |



Graphique 6 - Évolution sur quatre ans de l'écart de taux diplomation et de qualification des élèves des milieux intermédiaires et défavorisés

Source des indicateurs de l'objectif 2.3 : Charlemagne sous l'onglet Productions ministérielles / Indicateurs et statistiques, novembre 2019

UN MILIEU INCLUSIF, PROPICE AU DÉVELOPPEMENT, À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

S'ENGAGER DANS DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES COLLABORATIVES ET NOVATRICES

Développement d'une culture collaborative

Tableau 8 - Taux des établissements ayant développé une culture collaborative

| | | |
|---|------------|-------|
| D'ici 2020, 100 % des établissements auront développé une culture collaborative | 2018-2019 | 89 % |
| | Cible 2022 | 100 % |

OFFRIR DES MILIEUX DE VIE ACCUEILLANTS, SAINS, SÉCURITAIRES ET BIENVEILLANTS

Intimidation et violence dans les écoles

Cette année, 19 événements majeurs de violence ou d'intimidation ont été signalés à la direction générale. Voici, pour se conformer à l'article 220 de la Loi sur l'Instruction publique, le rapport sommaire des événements de violence ou d'intimidation ayant été portés à l'attention du directeur général par les directeurs d'école, ainsi que des mesures d'intervention mises en place pour y remédier, pour chacune des écoles de la CSH. Veuillez noter qu'il y a eu cinq événements ou moins d'intimidation ou de violence dans l'ensemble des écoles, sauf celle figurant au tableau 9. Étant donné ce petit nombre, les indicateurs de fréquence ne sont pas significatifs et donc pas présentés.

INTERVENTIONS AU QUOTIDIEN

Tableau 9 - Nature des événements d'intimidation et de violence pour l'année scolaire 2018-2019

| ÉCOLE | INTIMIDATION | | | | VIOLENCE | | | | PROPORTION des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève |
|--|--------------|---------|--------|--------------|----------|---------|--------|--------------|--|
| | PHYSIQUE | VERBALE | ÉCRITE | ÉLECTRONIQUE | PHYSIQUE | VERBALE | ÉCRITE | ÉLECTRONIQUE | |
| École secondaire d'Amos, Pavillon La Calypso | | | | | | | | | 0 % |

Légende

| NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS | FRÉQUENCE |
|----------------------------------|---------------|
| Aucun | |
| Moins de 10 % | Rarement |
| 10 % et plus, mais moins de 20 % | Parfois |
| 20 % et plus, mais moins de 50 % | Assez souvent |
| 50 % et plus, mais moins de 75 % | Souvent |
| 75 % et plus | Très souvent |

En 2018-2019, les grandes catégories d'actions réalisées et mentionnées dans le rapport annuel des écoles sont les suivantes :

- Maintien du soutien additionnel offert par les techniciennes en éducation spécialisée (TES) pour la gestion des cas plus difficiles;
- Valorisation des bons comportements;
- Modélisation et accompagnement des élèves pour l'utilisation des méthodes de résolution de conflits;
- Mise en place d'un programme sur la gestion du retrait;
- Utilisation de la technique de résolution de conflits et de la méthode des intérêts communs;
- Animation par des spécialistes lors des récréations et du dîner;
- Mise en place d'un protocole de gestion de crise pour prévenir la violence;
- Implication des élèves dans l'apprentissage de leur code de vie.



OFFRIR DES MILIEUX DE VIE ACCUEILLANTS, SAINS, SÉCURITAIRES ET BIENVEILLANTS

Un parc immobilier en bon état

| | 2018 | 2019 |
|---|----------------|------|
| Objectif 4.1 : d'ici 2030, faire en sorte que les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant | D (mauvais) | ND |

Des établissements sains, attrayants et sécuritaires

Tableau 10 - Liste des travaux majeurs réalisés par le Service des ressources matérielles en 2018-2019

| ÉCOLES | PROJETS | COÛTS |
|-------------------------------|---|---------------------|
| École Sainte-Thérèse | Réfection de la toiture | 491 518 \$ |
| École NDF de Landrienne | Réfection de la toiture | 265 000 \$ |
| École NDE de Saint-Dominique | Remplacement des portes et fenêtres | 226 000 \$ |
| Carrefour du savoir Harricana | Remplacement du système de caméras | 200 000 \$ |
| Tous les établissements | Mise à niveau des systèmes de sécurité (phase 2) | 200 000 \$ |
| École Sainte-Gertrude | Transfert électrique de la chaudière à l'huile | 178 000 \$ |
| École Saint-Paul de Preissac | Transfert électrique de la chaudière à l'huile | 160 000 \$ |
| Carrefour du savoir Harricana | Réfection d'une section de toiture secteur bibliothèque | 145 000 \$ |
| Forêt-école | Chauffage phase 2 | 136 000 \$ |
| Pavillon La Forêt | Remplacement du système de caméras | 112 000 \$ |
| Sainte-Thérèse | Remplacement des horloges et intercoms | 100 000 \$ |
| Sainte-Thérèse | Réfection de la toiture | 95 000 \$ |
| Christ-Roi | Réfection de la toiture | 53 011 \$ |
| Forêt-école | Réfection de la toiture du pavillon d'accueil | 82 000 \$ |
| Pavillon La Forêt | Modifications du réseau de circulation d'eau potable | 82 600 \$ |
| École de Berry | Réfection de la toiture | 81 445 \$ |
| École secondaire de Natagan | Remplacement des 2 unités de climatisation | 69 696 \$ |
| Carrefour du savoir Harricana | Réfection d'une section de toiture secteur CJAT | 60 000 \$ |
| TOTAL | | 2 737 270 \$ |

ENGAGER LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTÉ À FAIRE DE L'ÉDUCATION UNE PRIORITÉ EN TENANT COMPTE DES NOUVELLES RÉALITÉS

Services offerts

ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
ET ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
SERVICES COMPLÉMENTAIRES

- animation sur les plans sportif, culturel et social
- éducation spécialisée
- information et orientation scolaires et professionnelles
- orthopédagogie
- orthophonie
- promotion de la participation de l'élève à la vie éducative
- psychoéducation
- psychologie
- santé et services sociaux
- soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire
- soutien à l'utilisation des technologies de l'information et des communications

FORMATION DES ADULTES
FORMATION PROFESSIONNELLE
SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

- Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)
- Reconnaissance des acquis professionnels (RAC)
- Service aux entreprises

PORTRAIT DE LA COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA



ÉTATS FINANCIERS 2018-2019

EXERCICE ÉQUILIBRÉ ET BONIFICATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Pour l'exercice financier 2018-2019, la CS Harricana présente des dépenses de fonctionnement de 62 278 287 \$ avec des revenus de 63 015 854 \$ pour un surplus de 737 567 \$. Ce surplus représente 1,17 % des revenus. Un résultat équilibré, considérant qu'il provient principalement d'une variation dans le calcul d'estimation du ministère de la provision pour avantages sociaux des employés, soit un écart positif de 485 877 \$. Les services aux élèves ont été augmentés de 240 000 \$ comparativement à l'année scolaire 2017-2018. L'Harricana s'avère toujours en bonne santé financière avec un surplus accumulé disponible de 1 633 965 \$ au 30 juin 2019.

| Tableau 11 - État des résultats | |
|---|-------------------|
| EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019 | |
| REVENUS | |
| Subventions de fonctionnement du MEES | 57 007 376 |
| Autres subventions et contributions | 305 777 |
| Taxe scolaire | 2 412 336 |
| Droits de scolarité et frais de scolarisation | 345 933 |
| Autres revenus | 2 944 432 |
| TOTAL DES REVENUS | 63 015 854 |
| DÉPENSES | |
| Enseignement et formation | 26 789 925 |
| Soutien à l'enseignement et à la formation | 14 220 345 |
| Services d'appoint | 7 399 850 |
| Activités administratives | 3 600 095 |
| Activités relatives aux biens meubles et immeubles | 8 517 879 |
| Activités connexes | 2 236 070 |
| Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux | (485 877) |
| TOTAL DES DÉPENSES | 62 278 287 |
| EXCÉDENT DE L'EXERCICE | 737 567 |

| Tableau 12 - Excédent accumulé au 30 juin 2019 | |
|--|-----------|
| Excédent accumulé au 30 juin 2018 | 4 114 159 |
| Excédent de l'exercice | 737 567 |
| Excédent accumulé au 30 juin 2019 | 4 851 727 |

DAVANTAGE DE SERVICES AUX ÉLÈVES

En 2018-2019, les services à l'élève ont reçu 5 156 043 \$, c'est 200 000 \$ de plus qu'en 2017-2018. Même constat pour les ressources offertes aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Au total, 2 194 429 \$ ont été alloués à ces services, soit environ 40 000 \$ de plus comparativement à l'année scolaire précédente.

SURPLUS ACCUMULÉ

Le surplus s'explique principalement par la variation des coûts reliés à la provision pour avantages sociaux, laquelle a diminué de 485 877 \$, ainsi que par la réserve de 145 000 \$ de plusieurs nouvelles mesures en informatique qui seront dépensés en 2019-2020. Rappelons que le surplus accumulé disponible s'élève à 1 633 965 \$. Mentionnons aussi que le surplus accumulé de 4 851 727 \$ comprend la valeur comptable des terrains (1 237 146 \$) additionnels ainsi qu'une provision de (1 980 615 \$) pour les avantages sociaux.

DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

Notons que 65,4 % des dépenses sont liées à l'enseignement et au soutien à l'enseignement et à la formation. Les services d'appoint (le transport scolaire) représentent 12 %, et les activités relatives aux biens meubles et immeubles (équipement et amortissements) comptent pour 13,6 % des dépenses. Les activités connexes (service de la dette et prêts de service) représentent 3,2 %. Finalement, les activités administratives comptent seulement 5,8 % des dépenses totales.

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Supervision : Yannick Roy, directeur général

Conception, collecte d'information et rédaction des textes : Johanne Godbout, secrétaire générale

Révision des textes : Secrétariat Suzane Larochelle

Conception graphique : LEBLEU Communication humaine

REDDITIONS DE COMPTES

RAPPORT DU RESPONSABLE DE L'EXAMEN DES PLAINTES À LA CSH

En vertu de l'application de l'article 220.2 al. 4 de la Loi sur l'instruction publique, voici le rapport de la responsable de l'examen des plaintes à la CSH pour l'année 2018-2019, madame Stéphanie Carignan. M^{me} Carignan a reçu sept plaintes pour cette année scolaire. Dans tous les cas, des suivis ont été effectués auprès de la direction d'établissement concernée. Plus spécifiquement, les plaintes concernaient un manque de confidentialité, quatre cas de communication déficiente entre la famille et l'école, un concernant la longueur du traitement des procédures et finalement, un dernier sur des services offerts à l'adolescent. Aucun de ces dossiers n'a fait l'objet d'une plainte auprès de la protectrice de l'élève.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

Pour l'année 2018-2019, la protectrice de l'élève, madame Catherine Sirois, n'a traité aucune plainte officielle. Son rapport d'activité est accessible au www.csharricana.qc.ca à la section Traitement des plaintes. Cette section présente notamment le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes ainsi que les coordonnées de la responsable des plaintes et celles de la protectrice de l'élève.

RAPPORT DU COMITÉ D'EXAMEN

Pour l'année scolaire 2018-2019, aucune plainte n'a été portée à l'attention du comité d'éthique et de déontologie. Pour consulter le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires, vous pouvez visiter la section Politiques et règlements, rubrique En relation avec la gouvernance du site Internet de l'Harricana.

REDDITION DE COMPTES CONCERNANT LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

**Tableau 13 - Contrats de service comportant une
dépense de 25 000 \$ et plus**

| CONTRAT | NOMBRE | VALEUR |
|----------------|--------|--------------|
| Appel d'offres | 29 | 2 881 077 \$ |
| Gré à gré | 3 | 81 109 \$ |

Aucun contrat de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus n'a été conclu en 2018-2019 avec des personnes physiques.

**Tableau 14 - Total des heures rémunérées du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 liées à la Loi sur la gestion
et le contrôle des effectifs**

Soulignons que le niveau d'effectifs a respecté la cible fixée par le ministère de 961 379,10 heures rémunérées. En effet, le total d'heures rémunérées pour cette période s'élève à 950 108,63 heures rémunérées, soit 11 270,47 heures sous la cible.

| | AVRIL 2018 À MARS 2019 | | | |
|--|------------------------|------------------------|---------------------------|---|
| | HEURES TRAVAILLÉES | HEURES SUPPLÉMENTAIRES | TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES | NOMBRE D'EMPLOYÉS POUR LA PÉRIODE VISÉE |
| 1 Personnel d'encadrement | 71 936,50 | 0,00 | 71 936,50 | 50 |
| 2 Personnel professionnel | 59 373,41 | 19,00 | 59 392,41 | 51 |
| 4 Personnel enseignant | 478 681,59 | 1 528,61 | 480 210,20 | 675 |
| 5 Personnel de bureau, techniciens et assimilés | 305 155,05 | 818,72 | 305 973,77 | 487 |
| 7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 32 016,75 | 579,00 | 32 595,75 | 30 |
| 3 Pers. infirmier, 6 Agents de la paix, 8 Étudiants et stagiaires | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| TOTAL | 947 163,30 | 2 945,33 | 950 108,63 | 1 293 |

MISSION, VISION ET VALEURS

MISSION

La Commission scolaire Harricana organise, au bénéfice des élèves, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

Elle assure également la promotion et la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, tout en veillant à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population. Elle contribue au développement social, culturel et économique de sa région.

VISION

À l'Harricana, nous formons et inspirons les citoyens de demain!

Nous veillons à faire la différence pour chaque élève en leur offrant un milieu d'apprentissage et de vie ouvert sur la découverte et le développement des passions.

VALEURS

Humaine

Qui prend pour fins la personne, son épanouissement et son dépassement dans le cadre d'une relation de confiance basée sur le respect, l'ouverture et l'écoute.

Engagée

Actions et attitude des acteurs de la CSH qui sont conscients de leur apport essentiel et de l'impact de l'éducation sur le développement des personnes et des collectivités.

Proactive

Qui anticipe les besoins et saisit les opportunités pour développer de nouvelles pratiques, de nouvelles façons de faire ou des projets novateurs.

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES 2018-2019



ANNIE QUENNEVILLE
PRÉSIDENTE



YANNICK ROY
DIRECTEUR GÉNÉRAL



JEAN-FRANÇOIS DROUIN
COMMISSAIRE PARENT
AU PRIMAIRE



JULIE LAPERLE
COMMISSAIRE PARENT EHDAA



STÉPHANE SAULTER
COMMISSAIRE PARENT
AU SECONDAIRE



CARL PÉRIGNY
CIRCONSCRIPTION 1 :
SAINTE-GERTRUDE-MANNEVILLE,
TRÉCESSON, LAUNAY, PREISSAC,
LAC-CHICOBI (GUYENNE)



DENIS COUTU
CIRCONSCRIPTION 2 : BERRY,
SAINT-FÉLIX-DE-DALQUIER,
SAINT-DOMINIQUE-DU-ROSAIRE,
LAC-CHICOBI (EST DE BERRY)



JEANNE GRENIER
CIRCONSCRIPTION 3 :
LA MORANDIÈRE,
ROCHEBAUCOURT, CHAMPNEUF,
BARRAUTE, LA CORNE (LAC
LEGENDRE), LAC-DESPINASSY



ISABELLE ROUILLARD
CIRCONSCRIPTION 4 :
SAINT-MARC-DE FIGUERY,
LANDRIENNE, LA CORNE



LYNE BROUSSEAU
CIRCONSCRIPTION 5 :
SAINT-MATHIEU-D'HARRICANA,
LA MOTTE



JOËL TURCOTTE
CIRCONSCRIPTION 6 :
AMOS-OUEST



ÉRIC POMERLEAU
CIRCONSCRIPTION 7 :
AMOS-CENTRE



MARC DÉSILETS
CIRCONSCRIPTION 8 :
AMOS-EST

COMMISSION SCOLAIRE
HARRICANA